

## A 100 jours de la conférence de l'ONU sur la faune sauvage

### Le corps scientifique recommande l'inscription de 34 espèces pour protection en vertu de la Convention

*Bonn, Allemagne, 14 juillet 2017* - Plus que 100 jours avant l'ouverture d'une importante Conférence mondiale sur la protection de la faune sauvage qui se tiendra à Manille. Plus de 120 pays se réuniront dans la capitale des Philippines pour la 12<sup>ème</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention sur les espèces migratrices (COP12 de la CMS) du 23 au 28 octobre 2017. La Conférence abordera une série de questions critiques auxquelles la faune sauvage menacée fait face dans le monde entier et par-delà les frontières.

De nombreuses propositions pour une plus grande protection en vertu de la Convention ont été déposées pour être négociées, y compris sur des espèces très connues telles que le chimpanzé, la girafe, la panthère, le lion et le requin-baleine. Les pays qui se réuniront à Manille chercheront également à éviter l'effondrement total des populations de vautours en Afrique, grâce à un plan multi-espèces visant à encourager les pays à prendre des mesures urgentes sur le terrain afin de conserver ces espèces clés indispensables qui fournissent des services écosystémiques essentiels à la santé humaine. Les menaces telles que l'empoisonnement par le plomb, le bruit sous-marin, le tourisme non durable et les conflits entre les animaux et les infrastructures d'énergie renouvelable seront également au centre des négociations intergouvernementales.

« Le nombre particulièrement élevé d'animaux dont la protection en vertu de la Convention est proposée est un signe inquiétant du déclin systématique des espèces sauvages dans toutes les régions du monde. Des mesures urgentes sont nécessaires pour assurer la survie de ces espèces, et la COP12 de la CMS est une opportunité majeure pour que les gouvernements décident collectivement de la manière dont ils peuvent coopérer pour aller de l'avant », a déclaré Bradnee Chambers, le Secrétaire exécutif de la Convention.

L'étape finale avant que les pays ne se réunissent à Manille est de veiller à ce que des bases scientifiques solides sous-tendent chacune des propositions d'espèces soumises par les pays. L'organe scientifique de la Convention s'est réuni à Bonn cette semaine afin d'évaluer chaque résolution et chaque proposition soumises pour négociation à la COP12 de la CMS. Cette réunion d'experts a rassemblé quelques-uns des meilleurs scientifiques du monde, spécialistes des oiseaux, des poissons et des mammifères. L'organe scientifique a apporté des contributions techniques et des conseils sur le renforcement des propositions et a recommandé la protection de 34 espèces en vertu de la Convention.

Fernando Spina, Président du Conseil scientifique, a déclaré : « La force de la Convention est la base scientifique qui sous-tend le travail préparatoire aux négociations. » Il a ajouté : « Parce que ces animaux se déplacent entre les pays et sur de longues distances en ignorant les frontières politiques, seule la coopération internationale peut vraiment les protéger. Leurs voyages fascinants tissent un vaste réseau à la surface du globe. »

Une résolution importante sur la connectivité migratoire sera également examinée à la COP afin de renforcer potentiellement les politiques de conservation intégrées et d'améliorer la coopération internationale entre les pays qui partagent des populations d'animaux sauvages migrants.

Les résolutions et le grand nombre de propositions pour la protection d'espèces, ainsi que les nombreuses questions urgentes auxquelles est confrontée la faune sauvage internationale, ont planté le décor de cette Conférence d'une importance stratégique mondiale pour l'avenir des animaux sauvages de la planète. Il est attendu que l'ordre du jour de la Conférence des Parties fasse l'objet d'une attention politique sans précédent de la part des gouvernements, des ONG et du secteur privé. Des précisions sur la COP sont présentées ci-après :

## **Propositions relatives aux animaux sauvages**

L'inscription de la girafe, du lion et de la panthère, qui se sont éteints dans une grande partie de leur aire de répartition historique, pourrait inverser la tendance et assurer leur survie. Ces trois espèces emblématiques connaissent un fort déclin de leurs effectifs en raison de la disparition des habitats, des conflits entre l'homme et les espèces sauvages et du braconnage.

Pour le milieu marin, six espèces de requins ont été proposées, dont le requin-baleine. Le plus grand poisson du monde est menacé par la pêche ciblée, les prises accidentelles dans les filets et les collisions avec les navires. Le requin peau-bleue et le requin sombre ont un intérêt commercial important, vingt millions d'individus de cette dernière espèce étant capturés chaque année. Aucun instrument de conservation n'a été mis en place jusqu'à présent pour l'ange de mer. L'inscription des requins donnera un signal positif à la communauté internationale car ils sont particulièrement menacés par rapport à la plupart des autres groupes d'animaux sur la planète.

Dix espèces de vautours, dont certaines en danger critique d'extinction, ont été proposées pour une inscription au plus haut degré de protection. Les vautours fournissent des services écosystémiques d'une importance vitale en éliminant les déchets organiques présents dans l'environnement. Tous sont classés dans les catégories « *En danger critique d'extinction* » ou « *En danger* » sur la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées.

Bien que le chimpanzé soit le plus répandu des grands singes, ses populations souffrent d'un déclin dramatique.

Le cheval de Przewalski, une espèce relique de l'ère glaciaire, est le seul descendant du cheval sauvage. Moins de 400 animaux vivent aujourd'hui dans la nature.

L'ours du Gobi, cousin de l'ours brun et seul ours vivant dans un désert, ainsi que l'âne sauvage d'Afrique, l'équidé le plus menacé au monde, pourraient bénéficier d'une meilleure protection à la COP12.

Quatre espèces de chauves-souris vivant dans les Amériques, dont certaines sont des migratrices longues distances, ont été ajoutées à la liste. Avec la déforestation, les éoliennes liées à la production d'énergie constituent une menace majeure pour ces animaux, provoquant, rien qu'aux États-Unis, des centaines de milliers de collisions mortelles chaque année.

## **Questions majeures à discuter à la COP 12**

L'abattage illégal menace les populations d'oiseaux entre l'Europe et l'Afrique. Un groupe de travail intergouvernemental a accompli d'importants progrès sur ce sujet au cours des trois dernières années et il est proposé que ce modèle soit répliqué en Asie.

Une série de résolutions relatives aux menaces pesant sur le milieu marin sont proposées. Les mammifères marins, les tortues marines, les requins, les raies et les oiseaux marins sont menacés par les prises accidentelles, la pollution, le bruit sous-marin, les parcs éoliens offshores, la surpêche et le braconnage. Pour la première fois, la question du prélèvement de viande d'animaux sauvages aquatiques est à l'ordre du jour. Le changement climatique reste un facteur clé de l'extinction pour toutes les espèces. Bien que les technologies d'énergie renouvelable puissent atténuer les effets du dérèglement climatique, les chauves-souris et les oiseaux connaissent cependant un fort taux de mortalité en raison des collisions avec les éoliennes. Une technologie énergétique respectueuse des espèces sauvages peut réussir à réduire ces dommages.

Une nouvelle initiative de conservation des carnivores en Afrique sera proposée. Les guépards, les lions, les panthères et les lycas pourront en bénéficier.

**Événements pendant la COP :** Le 22 octobre, une Réunion de haut niveau rassemblera des ministres du monde entier pour discuter des liens entre la protection de la faune sauvage migratrice et l'atteinte des Objectifs de développement durable.

## **Notes aux rédacteurs :**

### **Interviews :**

Le Secrétariat de la Convention peut proposer des interviews avec des spécialistes des thèmes mentionnés dans ce communiqué, y compris avec les meilleurs scientifiques de son Conseil scientifique et les administrateurs du Secrétariat, ainsi que des experts de l'ONU, spécialistes des espèces sauvages.

**CMS** - La Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) est un traité environnemental sous l'égide de l'ONU Environnement qui fournit un cadre juridique pour la conservation et l'utilisation durable des animaux migrateurs et de leurs habitats. Les espèces inscrites à l'Annexe I de la Convention requièrent une protection totale interdisant tout prélèvement au niveau national, tandis que celles inscrites à l'Annexe II demandent à être couvertes par des stratégies de gestion élaborées par les pays de l'ensemble de leur aire de répartition. De plus amples informations sont disponibles sur le site Web de la CMS : <http://www.cms.int>

**COP** - La Conférence des Parties est l'organe de décision suprême de la Convention. Elle se réunit tous les trois ans afin d'adopter des politiques et des lois pour la protection de la faune sauvage migratrice et de proposer d'inscrire de nouvelles espèces dans ce cadre. La COP12 se déroulera à Manille à l'invitation du Gouvernement des Philippines. [www.cms.int/cop12](http://www.cms.int/cop12)

### **Documents de la COP (résolutions et plans d'action)**

<http://www.cms.int/fr/meeting/douzième-réunion-de-la-conférence-des-parties-à-la-cms>

### **Propositions d'inscription :**

<http://www.cms.int/fr/meeting/douzième-réunion-de-la-conférence-des-parties-à-la-cms>

**Médias sociaux :** @bonnconvention #cmscop12

### **Pour plus d'informations et pour des interviews d'experts, veuillez contacter :**

**Florian Keil**, Coordinateur de l'équipe conjointe chargée de la communication aux Secrétariats PNUE/CMS et PNUE/AEWA  
Tél : +49 (0) 228 8152451

**Veronika Lenarz**, Information du public, Secrétariat PNUE/CMS  
Tél: +49 (0) 228 8152409  
Courriel : [press@cms.int](mailto:press@cms.int)

Interviews : Les administrateurs du Secrétariat, qui sont des experts des espèces sauvages et des questions menaçant la faune sauvage, sont disponibles pour des interviews.